



FILLES CATÉGORIE D'ÂGE 10 ANS

Autorisation exceptionnelle de disputer des épreuves homologuées jusqu'à la catégorie seniors

LIGUE :

Sur proposition de : **DFP de la ligue**

Je soussigné(e), docteur : **Médecin de la ligue**

Atteste que :

Nom, Prénom :

Date de naissance : / /

N° de licence :

Est autorisée à disputer des épreuves homologuées jusqu'à la catégorie seniors pour l'année sportive 2024. Ce document doit être présenté au juge-arbitre du tournoi concerné (catégories d'âge 16, 18 ans et seniors) accompagné d'un certificat médical daté de moins de 6 mois. Cette attestation est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à : , le : / /

Signature DFP de la ligue

Signature médecin de ligue

NB : L'inscription au tournoi via Ten'Up n'est pas possible. Elle doit être effectuée directement auprès du juge-arbitre.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Stade Roland-Garros - 2, avenue Gordon-Bennett - 75016 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 47 43 48 00 - www.fft.fr